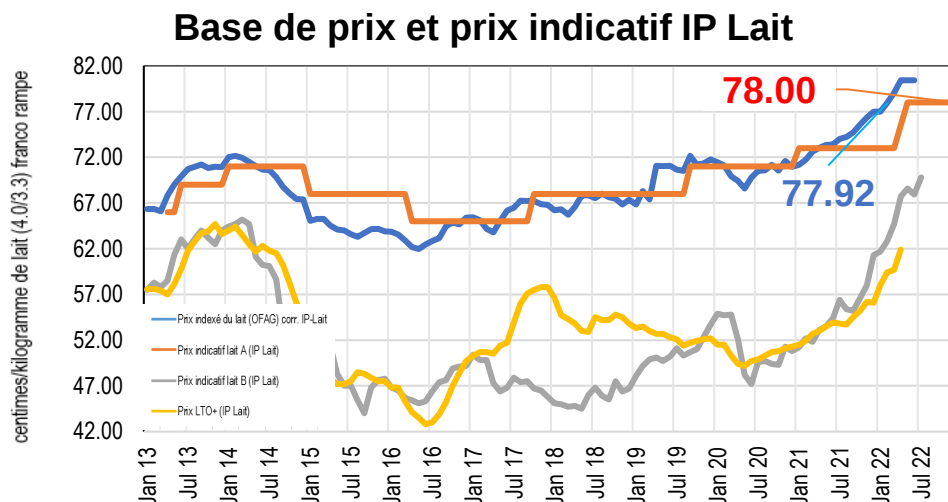


Informations mensuelles aux producteurs·trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (06-2022)

- Fin juin 2022, la commission chargée des importations de beurre s'est de nouveau penchée sur la question de l'approvisionnement suffisant du marché et a actualisé sa planification continue pour l'année en cours. Jusqu'à fin juin, on a déjà autorisé l'importation de 4100 tonnes. Néanmoins, il est ressorti des dernières délibérations que des quantités supplémentaires seraient nécessaires d'ici la fin de l'année (2022). Les producteurs·trices ont donné leur accord pour une nouvelle tranche d'importation, quelque peu réduite, de 1000 tonnes, **à certaines conditions**:
 - En 2022, les marques "Le Beurre" (et "Floralp") ne pourront pas être "mélangées" à du beurre importé.
 - Les fabricants de beurre doivent présenter à la branche un concept pour l'avenir leur permettant d'assurer le Swissness de ces deux marques sur le long terme et s'engagent formellement à l'appliquer.

Dans environ six semaines seulement, la Confédération mettra cette nouvelle tranche d'importation aux enchères.

- L'IP Lait a appliqué sans délai les nouvelles dispositions concernant les remboursements avec l'argent des fonds, conformément à la décision de principe prise en avril 2022 par l'assemblée des délégués.
- Le marché du lait connaît actuellement une période très intéressante, mais qui pose aussi de nombreux défis, et cela alors que la production de lait stagne toujours.
 - Les indicateurs pour le lait A (en bleu) sont encore en hausse par rapport à la situation actuelle (rouge = 78 ct.); la situation ne devrait pas connaître d'importants changements d'ici la fin de l'année. En principe, l'IP Lait avait décidé plus tôt dans l'année de ne pas rediscuter du prix indicatif A avant novembre 2022.



- Sur le marché du fromage, il est prévu de mettre en œuvre les hausses des prix dès août/septembre 2022 (en règle générale, à partir de mai 2022 pour le lait). La réduction de la production entraînera une nette correction de la production de fromage (lait de non-ensilage en particulier) ces prochains mois. Cette tendance pourrait se poursuivre jusqu'à fin 2022.